

BAC PRO Aménagements Paysagers en Formation Initiale

Public concerné, nombre,	<ul style="list-style-type: none"> • Personne ayant un projet professionnel dans le paysage • Personne motivée par une formation en alternance • Formation accessible aux personnes en situation de handicap
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Entrée en Seconde <ul style="list-style-type: none"> - Sortir d'une classe de 3^{ème} générale, technologique ou professionnelle • Entrée en Première <ul style="list-style-type: none"> - Sortir d'une 2^{nde} professionnelle « Nature - Jardin - Paysage - Forêt » ou - Sortir d'une autre 2^{nde} professionnelle (avec dérogation de la DRAAF) ou • Sortir d'une 2^{nde} générale
Durée, modalités	<ul style="list-style-type: none"> • Statut stagiaire • Une durée de 3 ans (Seconde - Première - Terminale) • 56 semaines de formation à la MFR (1 960 heures de formation) et 64 semaines de stage • 35 heures hebdomadaires
Dates et délais d'accès	<ul style="list-style-type: none"> • Début de formation le 04 septembre 2023 • Inscription jusqu'au 31 décembre 2023
Lieu(x)	MFR DE CHAUMONT - 393 Montée de la Marnière - 38 780 EYZIN-PINET
Les types d'entreprises	<ul style="list-style-type: none"> • Entreprise(s) du paysage (stage principal sur les 3 années) • Pépinière (3 semaines de stage en 2^{nde} et 1^{ère} pro) • Atelier de motoculture (2 semaines de stage en 2^{nde} et 1^{ère} pro)
Objectifs de la formation	L'alternance Ecole / Entreprise (66 semaines de stage en 3 ans) permet aux jeunes d'acquérir une expérience professionnelle et de les former aux fonctions de salarié, de chef d'équipe, d'encadrant ou de collaborateur dans les structures privées ou publiques du paysage
Contenu de la formation	<p><u>Des modules généraux :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Français, Histoire-Géographie et Education Socio-Culturelle • Mathématiques, Physique-Chimie, Biologie-Ecologie et Informatique • Langue et Culture étrangères (Anglais) • Sport, Santé et Sécurité <p><u>Des modules d'enseignement professionnel :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Dimensions écologiques, économiques et culturelles des aménagements paysagers • Dimensions organisationnelles et économiques des chantiers d'aménagement paysager • Mise en place et entretien de la végétation des aménagements paysagers • Mise en place et entretien des infrastructures et des constructions des aménagements paysagers • Choix, préparation à la mise en œuvre et maintenance des équipements utilisés pour les aménagements paysagers. • Découverte d'espaces naturels et jardins

<p>Modalités pédagogiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pédagogie de l'alternance qui s'appuie sur le vécu des apprenants en entreprise • Cours théoriques et pratiques en lien avec le plan de formation • Zone de travaux pratiques • Vidéoprojecteurs • Parc paysager de 3 ha (Reconnaissance des végétaux) • Mise en œuvre de projets collectifs (MAP et EIE) 		
<p>Modalités d'évaluations</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôles en Cours de Formation: 62,5% du diplôme • Epreuves Terminales (4 écrits et 1 oral professionnel) : 37,5% du diplôme 		
<p>Compétences / capacités professionnelles visées</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer dans un contexte social et professionnel en mobilisant des références culturelles • Communiquer dans une langue étrangère dans les situations courantes de la vie professionnelle • Mettre en œuvre des savoirs et savoir-faire scientifiques et techniques • Réaliser des choix techniques dans un chantier d'aménagement paysager • Assurer la conduite d'un chantier d'aménagement paysager • Réaliser des interventions d'aménagement végétal • Mettre en place des infrastructures d'un aménagement paysager 		
<p>Coûts par participant</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Scolarité 753,00 € • Cotisation annuelle 110,00 € • Assurance Accidents du Travail 100,00 € <p>Possibilité d'internat (130 euros /semaine) ou de ½ pension (40 euros /semaine)</p>		
<p>Formateurs, animateurs et intervenants</p>	<p>La formation est placée sous le contrôle d'un responsable et d'une équipe de formateurs professionnels ayant toutes les compétences requises et qui interviennent effectivement dans le processus d'acquisition des compétences.</p>		
<p>Suivi de l'action</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Espace numérique de travail pour l'organisation générale de la formation • Visites en entreprise • Carnet de liaison (MFR et lieux de stage) • Cahier d'émargement • Evaluations - Bulletins semestriels - Entretiens individuels • Rencontres parents/formateurs 		
<p>Evaluation de l'action</p>	<p>Certification finale du diplôme BAC PRO AP (niveau 4) Session 2021-2022</p> <ul style="list-style-type: none"> • Taux de rupture : 15 % • Taux de réussite à l'examen : 100 % • Taux d'insertion : 100% • Taux de satisfaction : 100% 		
<p>Passerelles et débouchés possibles</p>	<table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <p style="text-align: center;"><u>Débouchés</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Ouvrier paysagiste qualifié. • Chef d'équipe d'entretien des espaces verts • Chef d'équipe paysagiste • Ouvrier/ouvrière du paysage • Technicien/technicienne paysagiste </td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <p style="text-align: center;"><u>Poursuites d'études supérieures</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • BTSA Aménagements Paysagers • Certificats de Qualifications Professionnelles ou Contrat de spécialisation </td> </tr> </table>	<p style="text-align: center;"><u>Débouchés</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Ouvrier paysagiste qualifié. • Chef d'équipe d'entretien des espaces verts • Chef d'équipe paysagiste • Ouvrier/ouvrière du paysage • Technicien/technicienne paysagiste 	<p style="text-align: center;"><u>Poursuites d'études supérieures</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • BTSA Aménagements Paysagers • Certificats de Qualifications Professionnelles ou Contrat de spécialisation
<p style="text-align: center;"><u>Débouchés</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Ouvrier paysagiste qualifié. • Chef d'équipe d'entretien des espaces verts • Chef d'équipe paysagiste • Ouvrier/ouvrière du paysage • Technicien/technicienne paysagiste 	<p style="text-align: center;"><u>Poursuites d'études supérieures</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • BTSA Aménagements Paysagers • Certificats de Qualifications Professionnelles ou Contrat de spécialisation 		
<p>Responsable de l'action, contact</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Responsable de la formation : Mr Laurent SALEMBIEN laurent.salembien@mfr.asso.fr • Contact scolarité : Mme Alette LAGRINI ayette.lagrini@mfr.asso.fr 		

--	--